

Descriptif de module 62-52

Domaine : Economie & Services
Filière : Informatique de gestion

1. Intitulé de module Automatisation des processus métiers 2026-2027

Code :
62-52

Niveau :

- ☐ Module de base
☒ Module d'approfondissement
☐ Module avancé
☐ Module spécialisé
☐ Autres :

Type :

- ☒ Module principal
☐ Module lié au module principal
☐ Module facultatif ou complémentaire
☐ Autres :

Type de formation :

- ☒ Bachelor ☐ Master ☐ MAS ☐ DAS ☐ CAS ☐ Autres :

Caractéristique :

- ☒ Module dont l'échec peut entraîner
l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32, al. 1 du
Règlement sur la formation de base en HES-SO.

Organisation temporelle :

- ☒ Module sur 1 semestre
☐ Module sur 2 semestres
☒ Semestre d'automne
☐ Semestre de printemps
☐ Autres :

2. Organisation

Crédits ECTS

5

Langue principale d'enseignement :

- ☒ Français ☐ Italien
☐ Allemand ☐ Anglais
☐ Autres :

3. Prérequis

- ☒ Avoir validé le module 61-21, 61-22
☒ Avoir suivi le module 62-31, 63-41
☐ Pas de prérequis
☐ Autres :

4. Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage

À la fin du module l'étudiant-e devra :

- Savoir identifier les processus à informatiser
- Savoir modéliser les processus métier des organisations
- Être capable d'informatiser les processus métier des organisations
- Comprendre la notion de gestion intégrée de l'entreprise (PGI/ERP) et connaître les contraintes des projets de mise en place d'ERP.
- Appréhender la logique et le fonctionnement d'un ERP
- Connaître le fonctionnement métier de SAP
- Être capable de paramétrer SAP selon les spécificités d'une organisation et de ses processus métier

5. Objectifs détaillés des enseignements

- Savoir modéliser les processus métier des organisations en utilisant la norme BPMN
- Savoir optimiser des processus métier dans une logique d'urbanisation des systèmes d'information
- Savoir identifier les processus à informatiser
- Comprendre la notion de gestion intégrée de l'entreprise (PGI/ERP)
- Appréhender la logique et le fonctionnement d'un ERP
- Savoir utiliser les fonctionnalités de base de SAP
- Savoir paramétrer SAP :
 - Savoir modifier la base de données
 - Savoir programmer en ABAP

- Savoir créer de nouveaux champs, de nouveaux écrans et les traitements associés

6. Plan et chapitres des cours

Le cours suivra les chapitres suivants :

1. Modélisation selon la norme BPMN
2. Analyse des processus (SWOT)
3. Identification des axes de rationalisation, optimisation, automatisation et contribution au développement durable.

En parallèle, les étudiants verront les thèmes suivants :

1. Introduction à la gestion intégrée de l'entreprise
2. Introduction aux ERP et à leur contribution au développement durable
3. Présentation générale de SAP et ses modules
4. Prise en main des fonctionnalités d'achat/vente de SAP
5. Paramétrage de SAP :
 - Modification et gestion de la base de données
 - Introduction à la programmation ABAP
 - Développement et adaptation des écrans SAP
6. Cas pratiques et exercices intégrés

7. Forme et méthodes pédagogiques

Le cours se donne sur quinze semaines.

Le cours est composé de différentes parties théoriques, méthodologiques et applicatives. Il tiendra compte d'aspects liés à la modélisation, l'analyse et l'automatisation des processus métier.

Les étudiants seront invités au cours du semestre à former des groupes de travail et à construire et gérer un projet de manière autonome.

Utilisation de l'IA dans le cadre du module

☐ Dans le cadre du cours

Description : Interdit

☐ Dans le cadre des TP

Description : Interdit

☐ Dans le cadre des évaluations

Description : Interdit

8. Modalités d'évaluation et de validation

Présence :

La présence à toutes les activités d'enseignement est obligatoire et constitue une condition de validation du module. Tout absence doit être justifiée au près du secrétariat dans les 48 heures suivant l'absence.

Les étudiant-e-s dont le taux de présence est inférieur à 80% ne sont pas autorisé-e-s à réaliser l'examen final ce qui entraîne la note de 1 à l'examen pouvant entraîner l'échec au module.

Réalisation individuelle des travaux pratiques :

Les étudiant-e-s dont le taux des travaux pratiques rendus est inférieur à 80% ne sont pas autorisé-e-s à réaliser l'examen final ce qui entraîne la note de 1 à l'examen pouvant entraîner l'échec au module.

L'évaluation du module se fera en principe de la manière suivante :

Contrôle continu individuel : 50%	Examen individuel : 50%
Semaine 4 — 1 QCM sur la partie ERP et SAP (25%) Semaine 8 — 1 travail écrit pour la partie BPM (25%) Semaine 11 — 1 travail pratique sur le logiciel SAP, réalisé sur les ordinateurs de l'école (25%) Semaine 14 — 1 projet sur un cas pratique d'automatisation de processus (25%)	1 examen écrit sur la partie d'automatisation des processus métiers, réalisé sur les ordinateurs de l'école. 1 examen pratique sur le logiciel SAP, réalisé sur les ordinateurs de l'école Les examens auront lieu lors de la semaine d'examen de janvier 2027

Acquis : A-E

Remédiation : Fx

Répétition : F

Remédiation / Fx :

Un module pour lequel l'étudiant-e obtiendrait une note entre 3.5 et 3.9 peut faire l'objet d'une remédiation, conformément à l'art. 29 al. 1 du Règlement sur la Formation de base en HES-SO.

Si la remédiation est validée la note de 4 sera attribuée.

Si la remédiation n'est pas validée le module sera répété.

Répétition / F :

Un module pour lequel l'étudiant-e obtiendrait une note inférieure ou égale à 3.4 doit être répété.

L'étudiant-e qui n'obtient pas les crédits attribués à un module doit le répéter dès que possible, conformément à l'art. 30 al. 1 du Règlement sur la formation de base en HES-SO.